

Édition 2026 de la Conférence et de l'Exposition annuelles
de l'ACA sur le cajou



ALLIANCE
AFRICAINNE DU
CAJOU

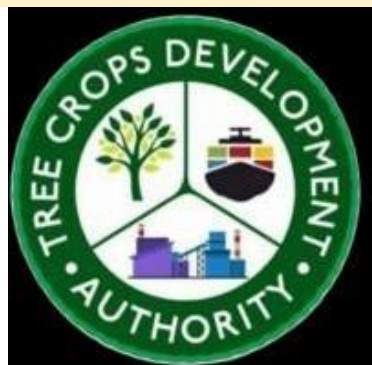
APPROVISIONNEMENT DURABLE EN CAJOU GRÂCE AUX POLITIQUES, AUX INVESTISSEMENTS ET AUX PARTENARIATS



Ghana

La Palm Royal Beach Hotel, Accra

du 15 au 18 septembre 2026



PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE RELATIVE AU CAJOU AU GHANA

Une stratégie politique vers une économie basée sur une culture de cajou productive, compétitive,
traçable et résiliente

Dr Andy Osei Okrah

Président-directeur général - TCDA

Plan de la présentation



Où en est le Ghana ?

Aperçu des perspectives politiques

Politiques

Développement durable (recherche, déforestation et inclusion en tant que politiques générales)

Programme du Ghana concernant les pays africains producteurs de cajou

Où en est le Ghana ?

260 000 TM

Production de NCB entre 2024/2025

234 000 ha

Estimation des superficies consacrées
à la culture du cajou

250 000

Estimation de la population des
producteurs de cajou

290 millions de dollars

Valeur des exportations de NCB

- La production de NCB au titre de campagne 2025/2026 devrait être inférieure (environ 230 000 tonnes métriques) par rapport à celle de la campagne précédente, en raison de questions liées au climat ainsi qu'à une menace émergente de l'oïdium.
- Objectif pour 2030 : au moins 400 000 tonnes métriques de NCB, grâce à un vaste programme visant à stimuler la plantation et la productivité.
- La productivité actuelle se situe entre 615 et 950 kg/ha (0,615 à 0,95 mt/ha), certaines zones enregistrant encore des rendements aussi faibles que 452 à 600 kg/ha (0,452 à 0,60 mt/ha), bien en deçà du potentiel de 1,5 à 2,0 t/ha visé pour une transformation de la filière.
- Le Ghana dispose d'une base de transformation en plein essor. À l'heure actuelle, le pays compte 26 usines de transformation enregistrées auprès de l'ACPG. La capacité de transformation installée s'élève à environ 65 000 tonnes métriques, mais elle est encore sous-utilisée à moins de 50 %.
- La politique actuelle vise à établir des liens entre la production, la transformation, le commerce, le financement, la réglementation et le développement durable, en mettant l'accent sur la recherche et l'inclusion.

« Aperçu des perspectives politiques »



Produire (Production)

Augmenter la production et améliorer la qualité : accroître la productivité, renforcer les systèmes de matériel végétal, améliorer la qualité des NCB et renforcer la résilience face au changement climatique et aux maladies.



Accélérer (Transformation)

Tirer davantage de valeur : accélérer la transformation, la création d'ajout de valeur locale, la diversification des marchés, l'investissement responsable et la transparence dans les échanges transparents.



Réguler (Application et traçabilité)

Renforcer la réglementation : passer d'un système axé uniquement sur l'enregistrement et l'octroi de licences à un système garantissant la conformité de bout en bout, la traçabilité et une application rigoureuse de la réglementation.

Priorité stratégique n° 1 — Production (Accroître la productivité et pas seulement la superficie cultivée)

Forfait productivité

- Matériel végétal à haut rendement et résistant aux maladies. Cibler 16 millions de plants améliorés pour la création de 160 000 nouveaux hectares.
- Mettre en place un système de vulgarisation moderne (AEA, plateformes numériques, conseillers communautaires)
- Réhabilitation des exploitations agricoles anciennes/à faible rendement (bonnes pratiques agricoles, taille, élagage et greffage)
- Fertilité des sols et lutte intégrée contre les nuisibles
- Écoles pratiques pour exploitants agricoles + vulgarisation pratique

Système de matériel végétal

- Pépinières certifiées
- Jardins de semences et intégrité variétale
- Renforcement des contrôles dans les pépinières
- Suivi après distribution
- Suivi de la survie et de l'implantation
- Registres numériques sur les bénéficiaires/exploitations
Utilisation d'ArcGIS)

Résultats de la politique

Passer d'une simple « distribution de plants » à des « hectares productifs bien établis » et obtenir des résultats mesurables en termes de survie, de rendement et de revenus des exploitants agricoles.

Atteindre une productivité (rendement par hectare) comprise entre 1,5 et 2,0 mt/ha et viser une production de 400 000 TM d'ici 2030 et au-delà..

Priorité stratégique n° 2 – Bâtir une industrie de transformation forte et compétitive (1/2)



Deux nouvelles usines de transformation de cajou à financer dans le cadre de l'initiative présidentielle dénommée « Accélération du développement des exportations » en vue de renforcer l'ajout de valeur. (Identification des sites proposés dans les régions de Bono et de Bono et mise en place du comité chargé de superviser leur création)



Appliquer le **Règlement de 2023 relatif aux cultures arboricoles (L.I. 2471) (Règlement n° 50)** afin de garantir un approvisionnement fiable en NCB aux transformateurs



Soutenir les transformateurs grâce aux **mécanismes de cofinancement structurés du TCDP**



Fournir une assistance technique, un soutien financier et des garanties contre le risque de crédit

Priorité stratégique n° 2 – Bâtir une industrie de transformation forte et compétitive (2/2)



Mobiliser à la fois des **fonds publics (projet de taxe sur les NCB)** et **privés** et **créer des entreprises de transformation financièrement viables**



Renforcer les liens structurés entre les **exploitants agricoles, les organisations paysannes et les transformateurs**



Promouvoir l'**utilisation de la pomme de cajou** (jus, vin, vinaigre, bioéthanol, aliments pour animaux, engrais). L'initiative a débuté par une conférence régionale sur la pomme de cajou en avril 2026 et sera suivie d'un salon dédié à la pomme de cajou en mars 2027, afin de promouvoir la consommation de produits à base de pomme de cajou.



Améliorer l'accès au marché grâce à des **expositions commerciales, des foires et des actions de promotion ciblées**

Priorité stratégique n° 3. Renforcer la réglementation : un commerce « ordonné, transparent et traçable »



Réglementer	Réglementer le marché de cajou par le biais de l'enregistrement et de l'octroi de licences à tous les acteurs (conformité de bout en bout, traçabilité et application rigoureuse de la réglementation).
Garantir	Garantir la conformité de bout en bout, depuis l'exploitation agricole jusqu'aux points d'exportation, et veiller au respect du régime des autorisations d'exportation pour les noix de cajou brutes
Exiger	Exiger le paiement des prélèvements obligatoires avant la délivrance du certificat phytosanitaire
Utiliser	Utiliser des systèmes de traçabilité numériques pour lutter contre la contrebande et améliorer la qualité
Réguler	Réguler les exportations sans interdire les échanges commerciaux
Renforcer	Renforcer la confiance des investisseurs grâce à un système de négociation fondé sur des règles

Durabilité. Recherche, déforestation et inclusion en tant que politiques générales

1. Recherche, surveillance des nuisibles et des maladies

- Renforcer la **recherche sur les variétés améliorées, la surveillance des nuisibles et des maladies, ainsi que les systèmes d'alerte précoce et d'intervention rapide** afin de détecter, diagnostiquer, endiguer les menaces émergentes et y faire face.

2. Résilience climatique

- Promouvoir des **pratiques de production intelligente face au climat**, des matériels végétaux résilients et une gestion durable des sols et de l'eau

3. Déforestation et traçabilité

- Renforcer la **traçabilité au niveau des exploitations agricoles et le suivi de l'utilisation des sols** afin de prévenir la déforestation et de répondre aux nouvelles exigences en matière de développement durable.

4. ESG, inclusion et investissement responsable

- Intégrer la **participation des femmes et des jeunes, le travail décent, l'utilisation sans danger des produits chimiques, les mécanismes de recours et les normes d'investissement responsable** tout au long de la chaîne de valeur.

Programme du Ghana concernant les pays africains producteurs de cajou



Réseau africain de recherche sur le cajou : partage de ressources génétiques, d'informations agronomiques, de renseignements sur les nuisibles/maladies, et essais régionaux.

Système continental d'alerte en matière de biosécurité pour le cajou : notification rapide et lutte coordonnée contre les nuisibles et les maladies émergents.

Référence commune des NCB en matière de qualité et de classement : améliorer la transparence et réduire les litiges évitables dans le commerce régional.

Informations coordonnées sur le marché : prévisions de production, prix, capacités de transformation, stocks et flux d'exportation.

Transformation conjointe et promotion des investissements : faire de l'Afrique une destination compétitive pour la transformation, et pas seulement un fournisseur de NCB.

Des normes communes en matière de développement durable /traçabilité, ainsi que des systèmes numériques interopérables pour répondre aux exigences des principaux marchés.

Promouvoir le commerce régional de NCB afin de soutenir la transformation transfrontalière.

**LE PARCOURS A COMMENCÉ PAR UNE VISITE AU CONSEIL
COTON ANACARDE KARITÉ (CCAK) DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION ...**